Preistoria Alpina - Museo Tridentino di Scienze Naturali	Vol. 19	pagg. 83-92	Trento 1984

G. PIGNAT - P. CROTTI

L'histoire tardi- et postglaciaire du Haut-Bassin rhodanien et son peuplement mésolithique

ABSTRACT

The Late and Postglacial History of the Upper Rhone Basin and its Mesolithic Settlement.

Gervaise Pignat, Pierre Crotti - Département d'Anthropologie 12, rue Gustave-Revilliod CH - 1227 Genève.

Contexte historique et géographique

Depuis les premiers travaux de M.-R. Sauter, les découvertes de sites en Valais ne cessent de se multiplier, fournissant une image de plus en plus précise du premier peuplement de la vallée au Néolithique moyen. En 1980, lors d'une fouille de sauvetage à Sion-Planta, A. Gallay met au jour un niveau d'occupation antérieur au Cortaillod classique et obtient les datations les plus anciennes pour le Valais (4225±83 BC) [1]).

Aucun indice, avant la découverte d'un abri sous roche à Collombey-Vionnaz *(Crotti, Pignat 1983)* ne permettait de déceler la présence de populations de chasseurs. Ce gisement daté du Boréal (6500 BC) avec des niveaux d'occupation riches en faune sauvage et en industrie microlithique est un argument suffisant pour redéfinir l'histoire de la colonisation du Valais, qu'il s'agisse de paramètres culturels ou paléogeographiques. A partir de quand et selon quelles modalités peut-on envisager un établissement dans cette vallée? A défaut d'autres traces archéologiques, c'est dans le contexte naturel post-glaciaire que nous tentons aujourd'hui de trouver les premiers éléments d'une réponse.

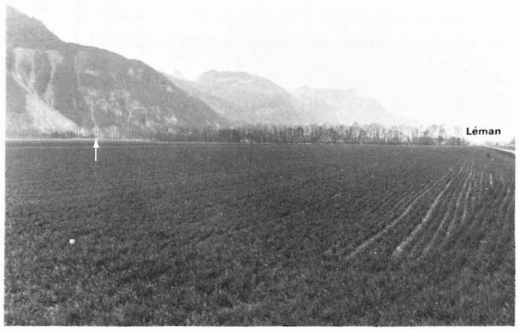

Fig. 1 - Situation de l'abri de Collombey-Vionnaz: au niveau de la plaine du Rhône et à proximité du Léman *(P. Crotti).*

Fig. 2 - L'abri de Collombey-Vionnaz: au pied d'un cône d'eboulis *(P. Crotti).*

L'abri de Collombey-Vionnaz se situe au débouché de l'étroite vallée du Rhône, dans la région comprise entre Saint Maurice et le Léman, le Chablais suisse. Il s'ouvre au pied de la falaise calcaire qui borde la plaine alluviale, à basse altitude (388 m), et à 12 km seulement du lac (Fig. 1 et 2). Par sa position géographique il s'inscrit à la fois

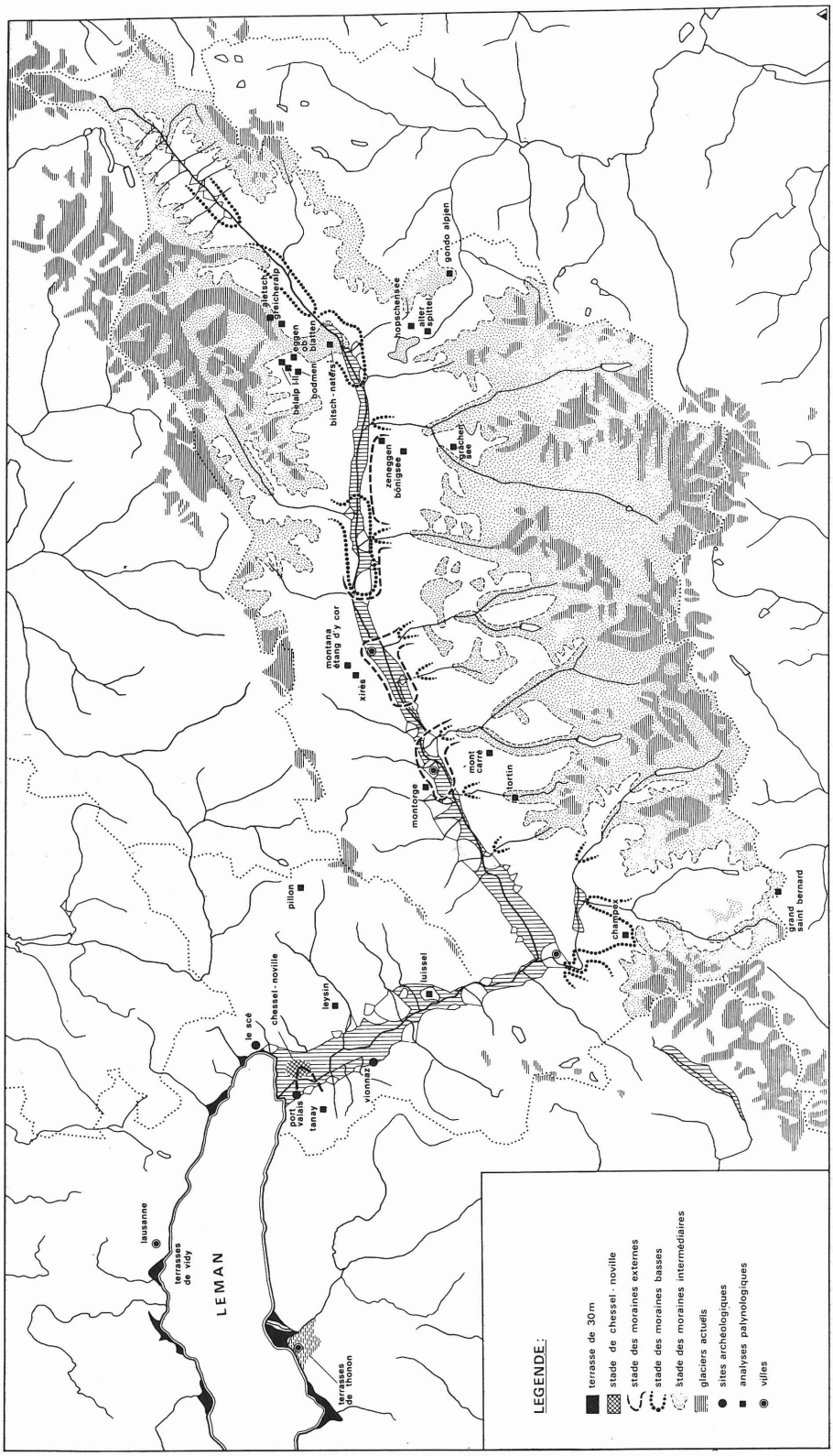

Fig. 3 - Haut-Bassin rhodanien (Volaiset Chablais): stades glaciaires et emplacement des principales analyses polliniques (D'après M. Burri, D. Aubert, P.-L. Bieler, J. Winistorfer et M. Welten).

dans l'histoire alpine (fluctuations glaciaires) et lémanique (variations du niveau du lac).

Délimitation du sujet

Le haut bassin rhodanien s'étend de la naissance du fleuve à son débouché dans le Léman, comprenant ainsi tout le Valais et le Chablais (Fig. 3).

L'étude du peuplement de cette région au début de l'Holocène et de son contexte paléogéographique nous a amenés à retracer les étapes du retrait glaciaire et l'évolution du Léman et à étendre ainsi notre cadre chronologique au tardiglaciaire.

I. LE TARDIGLACIAIRE

1. Chronologie glaciaire

En Valais, cinq stades glaciaires sont généralement reconnus par les géologues [2]) mais les éléments de datation manquent. L'attribution chronologique de ces différents stades varie selon les auteurs et peut se résumer en une opposition entre partisans d'une déglaciation précoce ou tardive (tableau 1).

	déglaciation précoce	déglaciation tardive
Stade 1: dépôts fluvio-glaciaires rhodaniens de Chessel-Noville	postérieur aux terrasses de Thonon	
Stade 2: moraines externes «Gschnitz». Les glaciers latéraux descendent jusque dans la vallée centrale	pré-ALLEROD (DRYAS I ou II)	DRYAS III
Stade 3: moraines basses Glaciers à l'intérieur des vallées latérales	pré-ALLEROD	DRYAS III
Stade 4: moraines intermédiaires «Daun» des glaciers latéraux	DRYAS III	Préboreal
Stade 5: moraines hautes «petit âge glaciaire»	1850 AC	

Tableau 1: Attribution chronologique des stades glaciaires en Valais.

Si l'on exclut le stade 5, historique, nous ne possédons pas les moyens de dater ces formations de façon absolue (par le C14).

C'est en les confrontant à l'histoire du Léman que nous tentons de résoudre cette alternative.

2. Histoire lémanique

L'histoire des fluctuations du lac (niveau actuel 372 m) repose sur l'étude des terrasses glacio-lacustres et lacustres [3]). Nous nous basons essentiellement ici sur le récent travail de Gallay et Kaenel (1981) proposant un vieillissement de l'âge des terrasses au vu de nouvelles datations C14. Nous admettons, pour notre part, les attributions chronologiques suivantes:

Terrasses supérieures: DRYAS I (15000 à 13500 BP environ)

La genèse de ces terrasses est indubitablement glaciaire (terrasses de kame). Nous pensons en particulier aux terrasses de Thonon *(Olive 1972)* qui sont étagées entre 730 m et 435 m. Une datation sur une dent de mammouth (terrasses de 540 m) a donné 1400±300 BP [4]).

Terrasses de 30 m: fin DRYAS I-début BOLLING (13500 à 12500 BP env.).

L'origine de ces terrasses, lacustres ou glacio-lacustres, ne fait pas l'unanimité. Placées, en l'absence de toute datation absolue à la fin du Tardiglaciaire, ces formations sont maintenant attribuées à la fin du Dryas I - début du Bölling, suite à l'étude de la région de Vidy [5]).

Terrasse de 10 m: fin BOLLING-fin ALLEROD (12000 à 11000 BP environ)

Terrasse lacustre située à 382 m, elle était généralement attribuée au Préboréal dans l'optique d'une déglaciation tardive. Gallay, à partir d'analyses polliniques et d'une datation C14 (12000±100 BP) vieillit considérablemant ces dépôts. Une autre datation (Lahouze 1981; Buchillon, CRG 215, 11000±78 BP) tend à confirmer cette hypothèse.

Terrasse de 3 m: SUBBOREAL

Terrasse lacustre n'intervenant pas dans notre cadre chronologique.

3. Modèle de déglaciation précoce

Les synthèses de Burri (1962) et Olive (1972) fournissent l'essentiel des données géologiques touchant le Chablais et la région lémanique. En les confrontant à la chronologie des terrasses proposée, nous arrivons à une nouvelle ordination des évènements du retrait glaciaire (tableau 2).

Cette proposition aboutit donc à une accélération du processus de déglaciation. Elle situe à la fois le retrait rhodanien et la récurrence des glaciers latéraux au Dryas I.

Plusieurs modèles peuvent être imaginés quant au déroulement de ces événements tardiglaciaires et ceux que nous décrivons ici (Fig. 4 et 5) ne sont probablement pas uniques. La divergence entre les deux scénarios présentés repose sur le mode de relation chronologique que l'on établit entre les terrasses de Thonon et le fluvio-glaciaire de Chessel-Noville. Dans le premier cas (modèle 1) le glacier rhodanien, après s'être retiré par sac-

Chablais suisse	*Région de Thonon*	*Vidy, Allaman, Buchillon*	
– Fluvio-glaciaire de Chessel-Noville: STADE DE RETRAIT DU GLACIER RHODANIEN	Terasses de Thonon (kame) de 730 m à 435 m 14000±300 BP PRESENCE DU GLACIER		
Port-Valais: sables fins, limons, craie lacustre de 389 m à 392 m: LAC A 405 m	Terrasses de 30 m	Terrasses de 30 m 12750±200 BP 12400±200 BP	DRYAS I
Moraine locale sur sédiment lacustre: RECURRENCE (GSCHNITZ) Cônes d'alluvions suspendus: LAC A 405 m	RECURRENCE		
		Terrasse de 10 m 12100±250 BP 11000± 78 BP	BOLLING-ALLEROD

Tableau 2: Tardiglaciaire du Haut-Bassin Lémanique: cadre chronologique.

cades de la région lémanique (dépôt de terrasses de kame), stationne un certain temps dans le Chablais et abandonne du matériel fluvio-glaciaire avant de se retirer jusque dans la vallée de Conches. Dans le second cas (modèle 2) il faut imaginer une rupture du glacier rhodanien avec une énorme masse de glace isolée dans la cuvette lémanique et fondant sur place (dépôt de terrasses de kame) tandis que la langue glaciaire, après avoir stationné dans la Chablais, se retire dans la vallée de Conches.

Sans qu'il soit possible d'opter pour l'un ou l'autre de ces modèles, le second, faisant intervenir un glacier mort [6]), semble meilleur dans la mesure où il confère un laps de temps plus grand au retrait rhodanien.

A propos de la récurrence [7]) (Gschnitz), nous supposons une réactivation glaciaire de courte durée à l'extrême fin du Dryas I. Les moraines internes sont, elles, rattachées au Dryas III.

4. Apport de la palynologie dans la problématique glaciaire

C'est à la remarquable synthèse de Welten (1982), basée sur 37 profils polliniques allant du Simplon au Plateau bernois, que nous empruntons l'essentiel des données concernant le milieu alpin et la question du retrait glaciaire. Dans les Alpes, la majorité des séquences proviennent de stations d'altitude (entre 1000 et 2000 m) et l'histoire de la plaine et des vallées latérales est mal connue. Malgré cette lacune, Welten et d'autres palynologues ayant travaillé en Valais arrivent à des conclusions impliquant une déglaciation précoce de la vallée.

Dryas I: Bien développé à l'extérieur du massif alpin (Plateau, sud des Alpes) ce stade est très mal représenté – voire inexistant – dans les séquences valaisannes. Pourtant, il est bien attesté dans le diagramme de Leysin, les Léchières (1230 m), station la plus proche du site de Vionnaz, dans le Chablais.

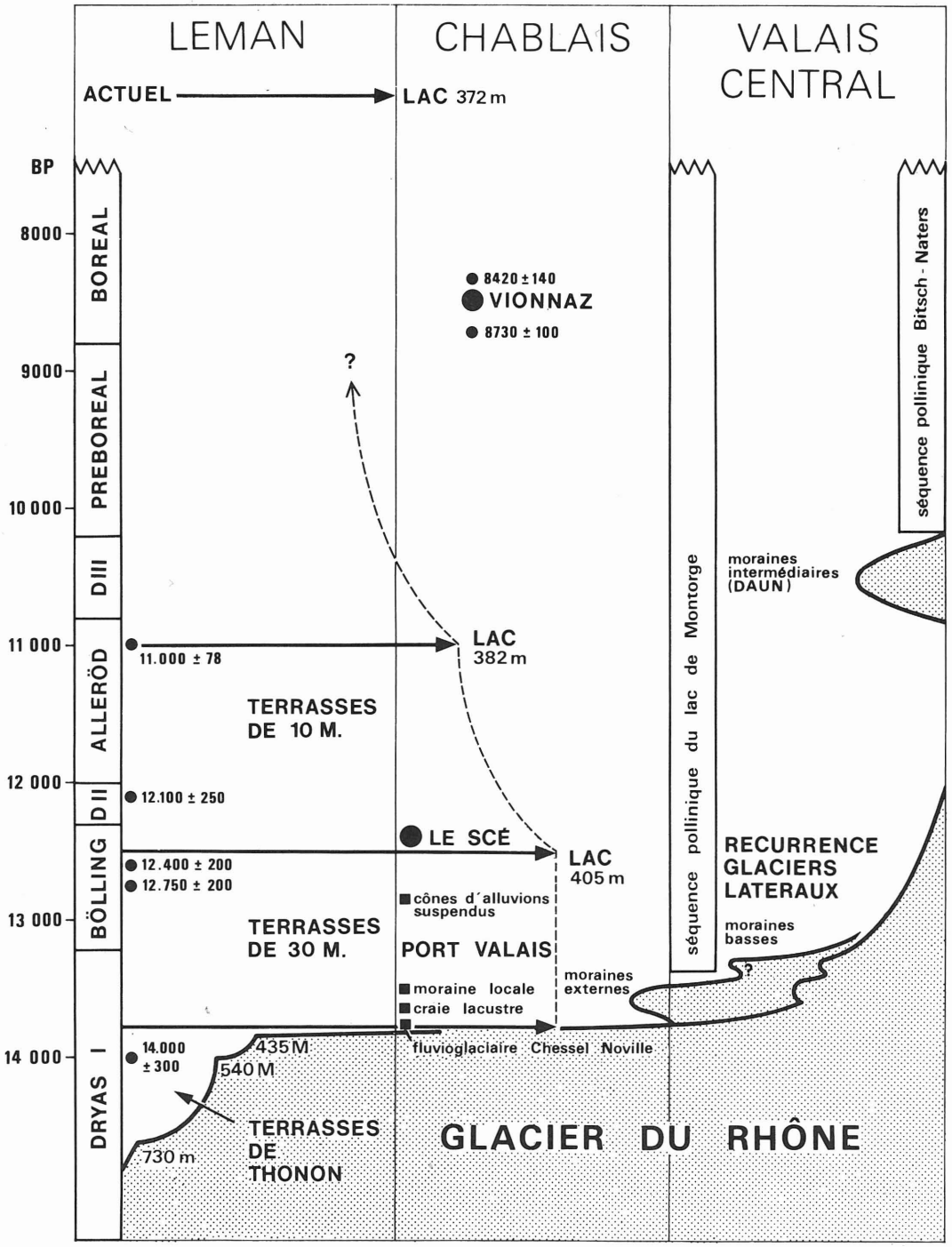

Fig. 4 - Le Haut-Bassin rhodanien du Dryas I au Boréal: modèle 1. (Terrasses de 30 m. d'origine lacustre).

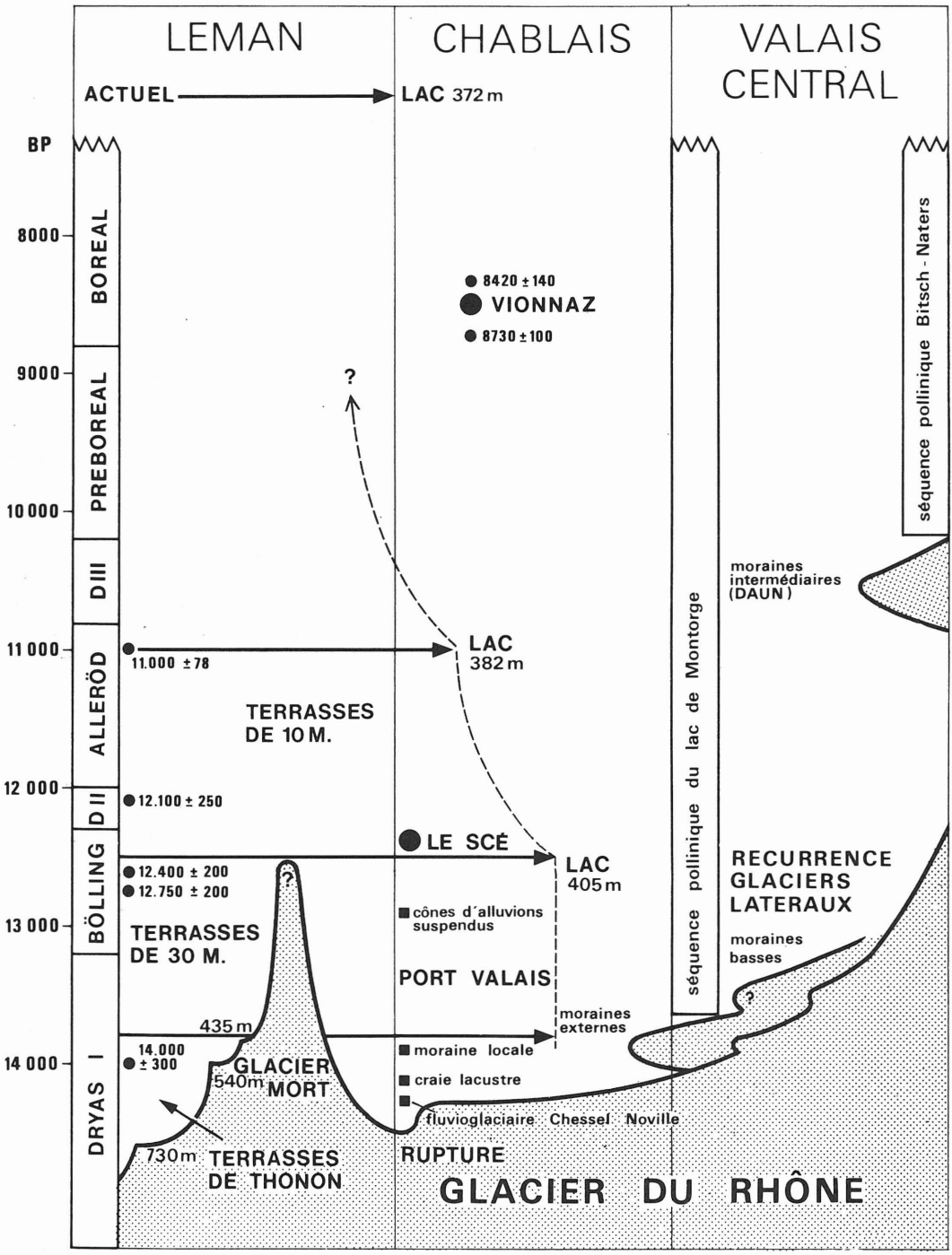

Fig. 5 - Le Haut-Bassin rhodanien du Dryas I au Boréal: modèle 2 (Glacier mort et terrasses de 30 m. glacio-lacustres).

Les séquences polliniques de la vallée centrale (Montorge 640 m, Montana 1445 m et 1500 m, Zeneggen-Hellenen 1510 m) débutent à la fin du Dryas I, vers 13200 BP. Les glaciers latéraux devait donc avoir disparu de la vallée principale à cette date.

Bölling-Alleröd: Le Dryas II est défini de façon peu claire et certains auteurs regroupent même en un seul «interstade tardiwürmien» les zones Bölling, Dryas II et Alleröd. Il semble en tous cas impossible que cet épisode peu marqué soit responsable d'une réactivation glaciaire.

Le sondage d'Obergurbs *(Küttel 1974),* à l'intérieur de moraines attribuées au Gschnitz, atteint l'Alleröd. Cette récurrence des glaciers latéraux est donc antérieure à l'Alleröd, et peut difficilement être attribuée au Dryas II. Dans ce cas nous devons la situer avant 13200 BP.

Dryas III: Cet épisode est partout marqué par un sérieux contre coup pour la végétation, refroidissement d'amplitude bien plus forte que le Dryas II.

Dans un sondage effectué à Tortin entre deux moraines du stade Daun, Bieler (1978) enregistre la présence de Dryas III, réfutant ainsi l'attribution de ces moraines au Préboréal.

5. Le peuplement tardiglaciaire

D'après cette nouvelle vision d'une déglaciation très rapide, le Chablais et la vallée du Rhône sont libres de glace dès le Bölling. Le Léman, quant à lui, se trouve à la cote 382 m pendant une grande partie de cet épisode climatique. En conséquence il atteint au minimum la région des Barges (9 à 10 km de la rive actuelle) et s'étend probablement plus en amont, jusque dans la région de Monthey *(Burri 1962).*

Anciennement, des restes d'occupation ont été trouvés à la grotte du Scex (410 m), près de Villeneuve *(Jeannet 1916, Sauter 1952).* Ce gisement – où le renne est abondant mais l'industrie insignifiante – était attribué au Magdalénien final, attribution peu compatible avec un retrait glaciaire tardif. Nous pouvons actuellement placer cette occupation dans l'interstade Bölling-Alleröd, en rappelant que la station magdalénienne de Veyrier, près de Genève, date précisément du Bölling. Il est donc possible qu'une première colonisation du Chablais ait eu lieu durant cet épisode.

La situation se dégrade au Dryas III où le Valais se trouve très isolé du fait d'une réavancée glaciaire importante (Daun).

II. HOLOCENE

1. Fluctuations glaciaires

En admettant que la récurrence Daun date du Dryas III, dernière phase de refroidissement sévère, les variations holocènes des glaciers ne dépassent pas la limite de l'extension du «petit âge glaciaire» de notre ère (1600-1850 ap. J.-C.).

2. Niveaux du Léman

L'incertitude est totale pour tout le début de l'Holocène. Entre le niveau de 382 m (terrasses de 10 m) vers 12000-11000 BP et celui de 369 m du IIIème millénaire (stations palaffitiques néolithiques), nous n'avons aucun point de repère. Seule l'altitude du site de Vionnaz nous apporte un élément pour le Boréal. Les niveaux inférieurs (386 m environ) sont actuellement inondés par une nappe phréatique en relation avec le Rhône et par conséquent avec le Léman. Il faut donc envisager un niveau lac quelques mètres plus bas que le niveau actuel.

3. Données polliniques

Pour le début de la période holocène, quelques caractéristiques de la végétation en Valais sont mises en valeur par la palynologie. Ces données concernent le domaine alpin et la vallée centrale plutôt que le Chablais, ouvert aux influences nord-alpines et à l'humidité lémanique.

La longue dominance du pin est l'élément marquant de la composition forestière du Valais; au début du Boréal il atteint encore des valeurs proches de 60%. L'implantation modérée de la chênaie mixte (chênes et ormes) se limite à quelques niches favorables. Le noisetier n'aura qu'une faible extension. C'est au Boréal que le mélèze, établi au sud des Alpes, apparaît en altitude.

En dehors du domaine alpin (région lémanique, Préalpes), les essences thermophiles ont un développement important, avec le noisetier dominant. La chênaie mixte est constituée principalement d'ormes.

Au début de la période atlantique, les forêts ouvertes de pins et de bouleaux persistent, les éléments de la chênaie mixte n'ont qu'un développement sporadique alors qu'ils dominent, avec le noisetier, au nord des Alpes. Le diagramme du Pillon, situé à 1700 m d'altitude mais sur le versant nord des Alpes, diverge considérablement des profils valaisans avec près de 80% des espèces constitués par le noisetier, la chênaie mixte et l'aulne alors que ceux-ci dépassent à peine 10% à l'intérieur de la vallée, au début de l'Atlantique (Montana 1500 m, Zeneggen-Hellenen 1510 m).

4. Peuplement

Dès le Préboréal la plaine du Rhône est libre de glace, le Chablais n'est pas complètement inondé et les cols sont franchissables. Pourtant, les premières traces d'occupation datent, pour l'instant, du début du Boréal. Il existe ensuite un hiatus de près de deux millénaires entre ces occupants mésolithiques et les premiers agriculteurs valaisans. Seule une lacune dans notre information semble expliquer cette interruption et il faudra attendre l'opportunité de découvertes fortuites pour saisir l'importance de ce peuplement post-glaciaire - incursion d'un groupe isolé de chasseurs ou véritable substrat mésolithique?

III. LE SITE DE COLLOMBEY-VIONNAZ

De dimension très restreinte, l'abri sous roche a subi d'importants dégâts dès sa découverte (Fig. 6).

Son remplissage épais d'environ 1.50 m présente une succession de 4 niveaux d'occupation (couches 3, 5, 7, 9) tous mésolithiques. Aucune trace ne témoigne d'une fréquentation de l'abri plus tardive ou antérieure.

Ces niveaux archéologiques, très limités en surface, sont d'une grande homogénéité chronologique tant par la typologie de l'outillage que par les datations C14. Ils s'insèrent tous dans la première moitié du Boréal.

couche 3: 8420±140 BP (CRG 283)
couche 7: 8730±100 BP (CRG 285)
couche 9: 8450±130 BP (CRG 286)

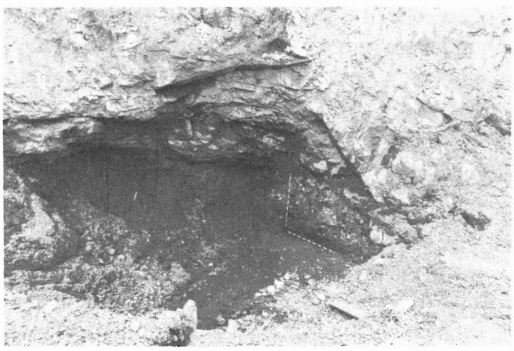

Fig. 6 - Découverte de l'abri del Collombey-Vionnaz: il ne subsiste qu'un placage de sédiment ancien (*P. Corboud*).

1. Cadre naturel

L'humidité du milieu (couches archéologiques périodiquement inondées par la nappe phréatique) a permis une excellente préservation des vestiges organiques d'où l'intérêt du gisement pour l'histoire naturelle du Valais.

L'analyse pollinique [8]) nous fournira les premières données pour le Boréal dans la plaine du Rhône.

Les échantillons de charbons de bois [9]) déjà soumis à l'analyse botanique ont donné, pour les espèces forestières, une majorité de pin, quelques rares éléments de bouleau, chêne, orme, saule, et un pourcentage élevé de coquilles de noisettes dans la couche 9.

Les prélèvements malacologiques [10]) traduisent une dominance des espèces forestières et semi-forestières. Le pourcentage de formes aquatiques est faible.

La faune chassée, très diversifiée, est une faune forestière où le cerf et le sanglier dominent (chevreuil, ours, chat sauvage, blaireau...) à laquelle s'ajoutent des espèces de marais ou de rivière (tortue, nombreux restes d'oiseaux et de poissons).

L'implantation de cet habitat à la jonction de deux niches écologiques différentes, un versant au couvert forestier bien développé et la plaine alluviale et ses marécages, permet une bonne reconstitution du paysage de cette région. L'orientation nord-sud de ce segment de la vallée et son ouverture sur le bassin lémanique s'oppose cependant au Valais central où la continentalité régit une implantation différente des espèces, végétales en tous cas.

2. Elements culturels

L'industrie lithique, où la proportion d'outils est relativement faible, se caractérise surtout par l'abondance d'armatures ou de microlithes géométriques. Les outils communs (grattoirs, burins, etc.) sont exceptionnels. La taille des pièces, extrêmement réduite, est «pygmée» (inférieure à 2 cm), avec un certain nombre d'outils ne dépassant pas la centimètre.

L'inventaire typologique comprend des lamelles à dos, des triangles (scalènes), des pointes à deux bords abattus (base généralement brute) ainsi que de rares segments de cercle.

Malgré un échantillon encore faible, cette industrie s'apparente au «faciès d'Ogens», Mésolithique d'affinité sauveterrienne qui se développe sur le Plateau suisse au début du Boréal. Ce faciès est présent à Ogens (*Egloff, 1965*) à Baulmes (*Egloff 1966/67*) et dans le Jura au Col du Mollendruz (*Pignat, Crotti 1983).*

NOTE

[1]) Pour le néolithique ancien du Valais, se réferer aux articles de Gallay et Olive (1983) et Gallay et Carazzetti (1983).

[2]) Nous pensons aux monographies sur la région de Sierre *(Burri 1955),* sur la vallées des Drances *(Burri 1974),* sur le Valais

central (rive gauche) *(Winistorfer 1977)*, sur la région de Nendaz *(Bieler 1978)* et sur le Haut-Valais *(Aubert 1980)*.

[3]) Un récent fascicule des ASAG (Archives suisses d'Anthropologie générale), 45,2, 1981 (paru en 1983) est entièrement consacré à ce sujet et fait le point de nos connaissances actuelles (8 articles). Voir également Freymond, 1971.

[4]) Nous proposons un dépôt très limité dans le temps (fin du Dryas I) pour des formations étagées sur près de 300 m. Richmond (1969), cité par Olive (1972), décrit une séquence de «kame terraces» (Yellowstone, Amérique du Nord) déposées de 280 m à 33 m au-dessus de l'actuel niveau du lac en à peine plus d'un millénaire.

[5]) Une nouvelle datation C14, faite sur des restes osseux provenant du systèmes des Hautes-Terrasses (30 m) d'Allaman confirme cette attribution chronologique (Arn et Weidmann, non publié).

[6]) Cette idée de glacier mort a déjà été émise par Reynaud (1982).

[7]) Bien qu'il existe dans notre région quelques cas de moraines locales posées directement sur du sédiment glaciaire rhodanien, la présence de trois mètres de dépôts lacustres (Port-Valais) ou d'un paléosol (Collines de Chiètres, Saint Maurice) nous induit à considérer cette récurrence comme véritable et non comme «factice» (Aubert, 1943, à propos du Jura vaudois).

[8]) M. Girard, C.R.A., Valbone (F).

[9]) W. Schoch, Labor für quartäre Hölzer, Birmensdorf (CH).

[10]) L. Chaix, Museum d'Histoire Naturelle, Genève.

Ajouter: Fig. 1 et 2: P. Crotti; fig. 3, 4 et 5: S. Aeschlimann; fig. 6: P. Corboud.

BIBLIOGRAPHIE

ASAG, 1981 - *Un bilan de nos connaissances sur les terrasses lémaniques.* Arch. suisses d'Anthr. génér.,45, 2, p. 105-196, Genève.

AUBERT D., 1943 - *Monographie géologique de la vallée de Joux (Jura vaudois).* Mat. Carte géol. suisse, NS, 78.

AUBERT D., 1980 - *Les stades de retrait des glaciers du Haut-Valais.* Bull. Murithienne, 97, p. 101-169, Sion.

BIELER P.L., 1978 - *Le paléoclimat de la région de Nendaz; nouvelles interprétations au sujet du réchauffement würmien.* Bull. Murithienne, 95, p. 9-20, Sion.

BURRI M., 1955 - *La géologie du Quaternaire aux environs de Sierre.* Bull. Murithienne 72, p. 1-14, Sion.

BURRI M., 1962 - *Les dépôts quaternaires de la Vallée du Rhône entre Saint-Maurice et le Léman.* Bull. Labo. Géol. Univers. Lausanne, 132, p. 36-59, Lausanne.

BURRI M., 1974 - *Histoire et préhistoire glaciaires dans les vallées des Drances.* EcLog. Géol. Helv., 67,1.

CROTTI P., PIGNAT G., 1983 - *Abri mésolithique de Collombey-Vionnaz: les premiers acquis.* Ann. Soc. suisse Préh. Arch., 66, p. 7-16, Bâle.

EGLOFF M., 1965 - *La Baume d'Ogens, gisement épipaléolithique du Plateau vaudois.* Ann. Soc. suisse Préh. Arch., 52, p. 59-66, Bâle.

EGLOFF M., 1966/67 - *Les gisements préhistoriques de Baulmes (Vaud).* Ann. Soc. suisse Préh. Arch., 53, 7-13, Bâle.

FREYMOND P., 1971 - *Les dépôts quaternaires de la vallée du Rhône entre Saint-Maurice et le Léman, d'après les résultats des sondages d'étude de l'autoroute et de l'aménagement hydroélectrique du Bas-Rhône.* Bull. Labo. Géol. Univers. Lausanne, 189, p. 1-14, Lausanne.

GALLAY A., CARAZZETTI R., BRUNNER C., 1983 - *Le Néolithique ancien de Sion-Planta (Valais, Suisse).* Vallesia 38, Sion (à paraitre).

GALLAY A., KAENEL G., 1981 - *Repères archéologiques pour une histoire des terrasses du Léman.* Arch. suisses d'Anthr. génér., 45,2, p. 28-58, Genève.

GALLAY A., OLIVE P., CARAZZETTI R., 1983 - *Chronologie C14 de la séquence Néolithique-Bronze ancien du Valais (Suisse).* Ann. Soc. suisse de Préh. Arch., 66, p. 43-73, Bâle.

JEANNET A., 1916 - *Une date de chronologie quaternaire: la station préhistorique du Scex, près de Villeneuve.* Naturforsch. Gesellsch. Jahrg., 61, Zürich.

KUTTEL M., 1974 - *Zum alpinen spät- und frühen Postglazial: das Profil Obergubs (1910) im Diemtigtal, Berner Oberland, Schweiz.* Zeit. Gletscherk. Glazialgeol. X.

LAHOUZE M. - N., 1981 - *Variations du niveau du Léman: dates carbone 14.* Arch. suisses d'Anthr. génér., 45,2, p. 181-187, Genève.

MARKGRAF V., 1969 - *Moorkundliche und Vegetationgeschichtliche Untersuchungen an einem Moorsee an der Waldgrenze im Wallis.* Bot. Jahrb., 89, p. 1-63, Stuttgart.

OLIVE P., 1972 - *La région du lac Léman depuis 15000 ans: données paléo-climatologiques et préhistoriques.* Rev. Géogr. Phys. et Géol. Dyn. (2), XIV, 3, p. 253-264, Paris.

PIGNAT G., CROTTI P., 1983 - *Col du Mollendruz, Abri Freymond. Chronique archéologique.* Ann. Soc. suisse Préh. Arch. 66, p. 241-243, Bâle.

REYNAUD C., 1982 - *Sédimentologie et chronologie des formations du Pléistocène supérieur dans le sud du bassin genevois.* Thèse. Univers. Genève, Genève.

SAUTER M.-R., 1952 - *Le Scex du Châtelard sur Villeneuve.* Arch. suisses d'Anthr. génér., 17, p. 119-130, Genève.

WELTEN M., 1982 - *Vegetationsgeschichtliche Untersuchungen in den westlichen Schweizer Alpen: Bern-Wallis.* Mém. Soc. Helv. Sciences Nat., 95, Bâle.

WINISTORFER J., 1977 - *Paléogéographie des stades glaciaires des vallées de la rive gauche du Rhône entre Viège et Aproz (VS).* Bull. Murithienne, 94, p. 3-65, Sion.

SUMMARY

Until recently in the Valais, no indication whatever hinted at an occupation anterior to the Neolithic. The recent discovery of a rock shelter at Collombey-Vionnaz, first Mesolithic site, is the starting point in our approach.

Although we intended to study the geologic and ecological context of the shelter, we were led - through its situation at the opening of the Rhone valley marked simultaneously by glaciation history and lake fluctuation - to reconsider the Late Glacial problematic of the Upper Rhone Valley.

Whit regard to the different hypotheses proposed by the specialists of the Quaternary, we find ourselves today directed towards a model of early deglaciation, which opens up new perspectives concerning the settlement of the region.

Glacial Retreat

In generalizing the positions of the researchers concerning the glacial history of the Valais, we arrive at the following alternative: early or late deglaciation? Certain authors situate the main recurrence (Gschnitz: glaciers of lateral valleys extend to the main valley) prior to the Allerod, and the stage of the internal moraines (Daun) at Dryas III, whereas other authors place them respectively at Dryas III and at the Preboreal. With the emphasis on the Swiss region of Chablais, we have attempted to gather the observations concerning glacial retreat and fluctuations on the one hand, and the water levels of the Leman (terraces) on the other. The studies in question concern the Chablais (Burri 1962), the regions of Thonon (Olive 1972) and Lausanne (Gallay 1981). On this basis, although limited (dating is a rare occurence), it has been possible to chronologically order the events and subsequently produce a model which places the retreat of the Rhone Glacier and the main recurrence at Dryas I. This model of early deglaciation seems compatibile with the pollinic sequences obtained in the Alps (Welten 1982), Consequently, the region of Chablais would have been open to settlement as far back as the Bolling-Allerod interstage.

The Holocene

All through the Holocene, glacial fluctuations remained practically within the historical stages (1600-1850 A.D.). It appears that the level of the Leman was falling as far back as the Preboreal. In any case it was lower than it is today at the epoch of the occupation of Collombey-Vionnaz (6500 B.C.). However no trace of the human species dating from the Preboreal has been discovered to this day. Moreover a hiatus exists of nearly two millenaries between the Mesolithic occupants and the first farmers of the Valais.

The site of Collombey-Vionnaz

The rock shelter of Collombey-Vionnaz, situated at the base of the cliff bordering the Rhone plain, is at low altitude (between 386-387 m, whereas the actual level of the alluvial plain is at about 384 m). Its position is located at the intersection of two different biotopes: the forest and the Rhone plain. The types of fauna hunted clearly reflect the situation: forest species dominate (deer, wild boar), although marsh and river fauna are well represented (beaver, fish, ducks...). The radiocarbon datings obtained, are homogeneous for all the archaeological levels, and are situated between 6500 and 6700 B.C.

The Lithic industry is of a very small size: the majority of the implements measure between 10 and 15 mm, sometimes even less (hyper pygmies). The typological inventory includes backed blades, triangles (scalenes), double backed points (base generally unmanufactured), as well as a small number of circle segments. This assemblage resembles the «Ogens facies» (Sauveterrian) discovered on the Swiss-French plateau (Ogens, Baulmes).